



RÈGLEMENT N° 894-2023

**Établissant la tarification aux
restaurants du centre sportif Lacroix-
Dutil et du centre de ski**

RÈGLEMENT NUMÉRO 894-2023

ÉTABLISSANT LA TARIFICATION AUX RESTAURANTS DU CENTRE SPORTIF LACROIX-DUTIL ET DU CENTRE DE SKI

ATTENDU : qu'il y a lieu de réviser la tarification des restaurants du centre sportif Lacroix-Dutil et du centre de ski;

ATTENDU : qu'avis de motion du présent règlement a été préalablement donné à une séance de ce conseil tenue le 17 juillet 2023;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Olivier Duval
ET RÉSOLU unanimement

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. À compter de l'entrée en vigueur du présent règlement, à moins d'indication expresse, la tarification ci-après s'applique aux restaurants du centre sportif Lacroix-Dutil et du centre de ski.

<u>Produits</u>	<u>Prix</u> (taxes incluses)
Petite frite	4,50 \$
Moyenne frite	5,75 \$
Grande frite	9,50 \$
Petite frite sauce	5,75 \$
Moyenne frite sauce	7,75 \$
Grande frite sauce	11,75 \$
Petite poutine	7,25 \$
Moyenne poutine	10,00 \$
Grande poutine	15,50 \$
Petite poutine avec saucisse	9,25 \$
Moyenne poutine avec saucisse	12,00 \$
Grande poutine avec saucisse	17,75 \$
Extra (saucisse ou bacon, fromage)	2,25 \$
Petite frite italienne	8,50 \$
Moyenne frite italienne	11,00 \$
Grande frite italienne	16,50 \$
Petite poutine italienne	11,00 \$
Moyenne poutine italienne	14,50 \$
Grande poutine italienne	20,25 \$
Petite galvaude	9,50 \$
Moyenne galvaude	12,50 \$
Grande galvaude	17,75 \$
Hamburger	4,75 \$
Hot dog	3,50 \$

Cheeseburger	5,25 \$
Grill cheese	3,50 \$
Pogo	2,75 \$
6 croquettes	5,75 \$
10 croquettes	8,75 \$
Filets de poulet (3)	7,75 \$
Extra 1 filet de poulet	3,00 \$
Poulet popcorn	7,25 \$
Burger au poulet	6,75 \$
Wrap au poulet BLT	6,75 \$
Spaghetti (demi)	8,50 \$
Spaghetti (régulier)	11,00 \$
Spaghetti (familial)	14,75 \$
Rôties	2,75 \$
Croque-matin	6,25 \$
Extra contenants ou verre	0,50 \$
Extra sauce BBQ ou mayonnaise	0,75 \$
Extra sauce brune (cup) extra saucisses	2,00 \$
Extra fromage jaune	1,00 \$
Extra tomate	1,00 \$
Cup de fromage	2,75 \$
Fromage twist	2,75 \$
Oeuf à la coque	1,50 \$
Oignon français petit	5,50 \$
Oignon français grand	7,25 \$
Oignon français familial	12,50 \$
Steak haché/Frites	11,25 \$
Hot Chicken	11,25 \$
Hot Hamburger	11,25 \$

Sandwichs

Sandwich aux tomates	5,50 \$
Sandwich au jambon	5,50 \$
Sandwich au poulet	5,50 \$

Entre-pains servis

Guédille au poulet	7,75 \$
Guédille au jambon	7,75 \$
Panini au jambon	7,75 \$
Panini au poulet	7,75 \$
Sous-marin (viandes froides)	7,00 \$

Divers

Peanut (Arachides)	2,50 \$
Gomme	2,50 \$
Chocolat	2,50 \$
Barre tendre	1,75 \$
Biscuit	2,50 \$
Muffin	2,75 \$
Pastilles	2,50 \$
Liqueur canette	2,00 \$
Powerade - liqueur bouteille	2,75 \$
Jus en canette	2,00 \$
Croustilles (chips)	2,00 \$
Mini slush	2,75 \$
Petite slush	3,25 \$
Moyenne slush	4,00 \$
Café petit (12 onces)	2,50 \$
Café grand (16 onces)	3,00 \$
Café moka	3,50 \$
Café vanille française	3,50 \$
Thé	2,00 \$
Cup-a-soup	3,00 \$
Chocolat chaud petit	3,00 \$
Chocolat chaud grand	3,75 \$
Lait	2,50 \$
Lait au chocolat	2,50 \$
V-8	2,50 \$
Eau	2,00 \$
Kleenex	2,50 \$
Skittles/Bonbons	2,50 \$
Barbe à papa	3,75 \$
Vin (verre)	5,75 \$
Café alcoolisé petit (12 onces)	5,75 \$
Café alcoolisé grand (16 onces)	6,25 \$
Alcool supplémentaire/once	3,25 \$
Mr Freeze	1,00 \$
Eau Perrier	2,50 \$

Bières

Bière (355 ml)	5,75 \$
Bière (473 ml)	6,75 \$
Bière de microbrasserie (473 ml)	7,75 \$

2. Le présent règlement remplace le Règlement numéro 873-2022 adopté le 12 décembre 2022.
3. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

CLAUDE MORIN
Maire

ME ISABELLE BEAULIEU
Greffière

ADOPTÉ LE 21 AOÛT 2023